

AFFAIRE REPORTEE

AFFAIRE N° 29/4. - Approbation du bilan du Comité des Fêtes pour l'année 1971.

Estimant manquer de renseignements, notamment en ce qui concerne les restes à payer, le Conseil Municipal demande, à l'unanimité, le renvoi de ce dossier à une session ultérieure.

source S.C.M